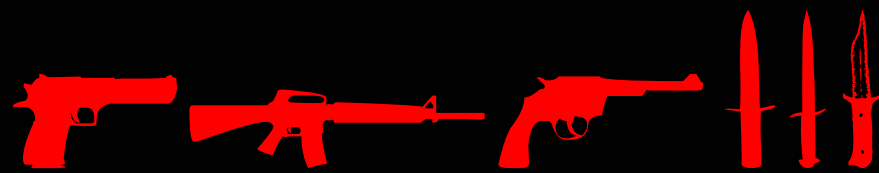




SUCCESSION...

NE SIGNEZ PAS POUR LES ARMES



Vous avez hérité d'une arme ?

Du 17 Février au 17 Avril 2017, déposez votre arme dans les brigades de gendarmerie et postes de police.

En contrepartie aucune sanction administrative ou judiciaire ne sera prise pour le motif de détention illégale d'une arme ou de munitions.

STOP A LA VIOLENCE
DEPOSEZ LES ARMES

Du 17 FEVRIER AU 17 AVRIL 2017



martinique



FRANCE-ANTILLES

TRACE FM

